

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [megan-amy-larente-csssh-gouv-qc-ca](https://www.cadre21.org/membres/d811ae944176edafe2330441)
<https://www.cadre21.org/membres/d811ae944176edafe2330441>

Date d'obtention : 2025-09-03 13:44:45

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La trousse Sexto est un protocole d'intervention conçu pour aider les intervenants scolaires à réagir de manière structurée et bienveillante face à une situation de sextage impliquant un ou plusieurs élèves. Elle propose une démarche claire, étape par étape, qui permet d'assurer une réponse cohérente, équitable et sans jugement, peu importe la complexité ou la sensibilité du cas.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation me permettra de mieux comprendre les procédures adoptées dans mon école lorsqu'une situation de sextage survient. Elle m'aidera à intervenir de manière appropriée en posant des questions ciblées et non accusatoires, à identifier les personnes impliquées, à recueillir les informations nécessaires, et à transmettre celles-ci aux autorités compétentes, notamment la police, lorsque cela est requis.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais m'assurer que toutes les personnes impliquées bénéficient d'un suivi approprié, que chaque étape du protocole soit rigoureusement complétée, et que les téléphones soient confisqués afin de prévenir toute propagation supplémentaire du contenu. En aucun cas, je ne dois consulter les photos.